

14-Juillet : les métiers pénitentiaires à l'honneur

12.7.2026 - | Ministère de la Justice

Le 14 juillet 2026, l'administration pénitentiaire participe à son 11e défilé sur les Champs-Élysées. Cet événement est l'occasion de mettre en lumière les missions et les métiers de la troisième force de sécurité intérieure.

La participation de 49 personnels pénitentiaires au défilé du 14-Juillet sur les Champs-Élysées symbolise l'engagement et le professionnalisme dont les plus de 46 000 agents font preuve au quotidien. C'est aussi l'occasion de mettre à l'honneur les missions et les métiers de la surveillance et de l'insertion-probation.

La direction générale de l'administration pénitentiaire

La direction générale de l'administration pénitentiaire (DGAP) a une double mission :

- **une mission de surveillance**, en assurant le maintien en détention des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire
- **une mission de prévention de la récidive**, menée par l'ensemble des personnels, dont les personnels d'insertion et de probation. Cette mission consiste à préparer la réinsertion des personnes qui lui sont confiées et à assurer le suivi des mesures et peines exécutées en milieu ouvert, en collaboration avec des partenaires publics et associatifs.

Pour mener à bien ses missions, **l'administration pénitentiaire recrute dès le niveau bac** des femmes et des hommes aux profils variés et qui auront, au cours de leur carrière, **la possibilité d'évoluer** au sein des filières insertion et surveillance.

Surveillant pénitentiaire : être essentiel au bon fonctionnement de la Justice

« La diversité des missions fait que ce métier est aussi synonyme d'une évolution de carrière assez intéressante. »

Djim Momath, surveillant pénitentiaire

- [Lire son interview complète](#)

Être surveillant pénitentiaire, c'est exercer un métier d'autorité et d'écoute, concret et essentiel au bon fonctionnement de la Justice. C'est agir pour la protection de toute la société. Devenir surveillant pénitentiaire, c'est l'opportunité de faire carrière et de monter en grade et en responsabilité. C'est aussi la possibilité d'évoluer professionnellement vers des missions plus spécifiques comme devenir [agent de greffe pénitentiaire](#), [moniteur de sport](#), [agent cynotechnique](#), intégrer [une équipe locale de sécurité pénitentiaire](#) (ELSP) ou [une équipe régionale d'intervention et de sécurité](#) (ERIS).

Capitaine pénitentiaire, un métier alliant management et gestion des crises

« Si l'aspect sécuritaire prévaut, c'est aussi un métier où le volet relationnel est primordial. »

Rachèle, capitaine pénitentiaire

- [Lire son interview complète](#)

Être capitaine pénitentiaire, c'est exercer un métier alliant management d'équipe et gestion des crises, le tout dans un cadre normatif strict et évolutif. Sous l'autorité du chef d'établissement, il assume la responsabilité d'un secteur de la détention. Il y assure la sécurité et le bon fonctionnement. Il encadre des équipes de personnels de surveillance pénitentiaire. Il garantit la prise en charge des personnes détenues et contribue activement à leur réinsertion.

[En savoir plus sur le métier](#)

Directeur des services pénitentiaires, le principal responsable de la sécurité de l'établissement pénitentiaire

« La première exigence pour un directeur est de fédérer en vue d'une mission : faire exécuter les décisions pénales en assurant une prise en charge des personnes détenues respectueuse de la dignité humaine et des droits fondamentaux et contribuer ainsi à préserver l'ordre public et à réinsérer les personnes confiées par l'autorité judiciaire. »

Arthur, directeur des services pénitentiaires

- [Lire son interview complète](#)

Cadre dirigeant au service de la loi, le directeur des services pénitentiaires (DSP) fait partie d'un corps chargé de l'encadrement supérieur des services pénitentiaires. Il est un fonctionnaire de catégorie A+. Manager et gestionnaire, il est aussi le principal responsable de la sécurité de l'établissement pénitentiaire qu'il dirige. Il met en œuvre la politique de prise en charge des personnes détenues et coordonne les actions destinées à favoriser leur réinsertion. Il peut être amené à travailler en direction interrégionale ou en administration centrale.

[En savoir plus sur le métier](#)

Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, au cœur de la prévention de la récidive

« Ce métier est la parfaite rencontre entre la pratique juridique, l'analyse, le relationnel humain, le travail individuel mais aussi en équipe. »

Gillian, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation

- [Lire son interview complète](#)

Être conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP), c'est exercer un métier au carrefour du droit, de la criminalité, de la sociologie, de la psychologie et du médicosocial. Le CPIP accompagne les personnes placées sous main de justice vers la réinsertion. Il est au cœur de la prévention de la récidive. Il aide à la prise de décision judiciaire, participe à l'individualisation des peines et à leur exécution. Il propose des mesures d'aménagement de peine au magistrat compétent et veille au respect des obligations prononcées par l'autorité judiciaire.

[En savoir plus sur le métier](#)

Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, le coordinateur des dispositifs d'insertion-probation

« Ce qui me plaît c'est que c'est un métier profondément humain, tourné vers les autres et avec une réelle diversité des missions. »

Nicolas, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation

- [Lire son interview complète](#)

Le directeur pénitentiaire d'insertion et de probation (DPIP) est responsable de l'organisation et du fonctionnement du [service pénitentiaire d'insertion et de probation](#) (SPIP) dont il a la direction. Il élabore et met en œuvre les mesures de prévention de la récidive et d'insertion. Il coordonne et pilote le travail des équipes pluridisciplinaires placées sous son autorité. Il intervient à la fois en milieu ouvert et en milieu fermé, auprès des personnes détenues (prévenues ou condamnées) et sur saisine des autorités judiciaires pour les mesures alternatives aux poursuites, avant ou après le jugement.

[En savoir plus le métier](#)

Comment intégrer l'administration pénitentiaire ?

Les métiers de l'administration pénitentiaire sont ouverts aux personnes :

- de nationalité française ;
- en possession de leurs droits civiques et d'un casier judiciaire vierge.

Le recrutement se fait sur concours. Les prochaines périodes d'inscription sont :

- du 24 août au 16 octobre 2026 : surveillant pénitentiaire,
- du 14 septembre au 16 octobre 2026 : capitaine pénitentiaire.

Les dates d'inscriptions aux concours CPIP, DPIP et DSP seront annoncées au mois de septembre 2026.

Pour vous tenir informés des ouvertures des inscriptions à nos concours, **rendez-vous sur le [site](#)**

[La Justice recrute](#) et **inscrivez-vous à [la newsletter La Justice recrute](#)**.

Des métiers, une école

L'[École nationale d'administration pénitentiaire](#) (ENAP) à Agen (Lot-et-Garonne) assure la formation initiale et continue de tous les personnels pénitentiaires. Les lauréats aux concours suivent **une formation initiale rémunérée alternant cours théoriques et stages pratiques**. La durée et la rémunération de la formation varient selon les métiers.

Pendant votre formation, vous aurez la possibilité d'être hébergés gratuitement sur le campus de l'ENAP et de prendre vos repas, matin, midi et soir, au restaurant administratif, également accessible le week-end (sur inscription).

Pour vous accompagner dans vos missions et votre parcours professionnel, l'ENAP assure également la formation continue, la formation d'adaptation à la prise de fonction et la formation des différentes spécialités (formateurs et responsables de formation, moniteurs de sport, ERIS par exemple).

<https://www.justice.gouv.fr/actualites/actualite/14-juillet-metiers-penitentiaires-lhonneur>